

**Direction Déléguée à la Famille  
Direction du service des Affaires Scolaires**

Dossier suivi par Karine AUBEL

✉ : [kaubel@manteslajolie.fr](mailto:kaubel@manteslajolie.fr)

☎ : 01.34.78.80.76

☎ : 01.34.78.81.90

## INFORMATION

Le 5 mars prochain, la Ville de Mantes-la-Jolie accueille le départ de la course cycliste « Paris-Nice ».

Des dispositions réglementaires ont été prises afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique. Certaines rues seront fermées et interdites à la circulation de tout véhicule à partir de 11 heures et jusqu'au passage du dernier coureur. Seul l'accès piéton sera autorisé.

Les rues concernées par ces fermetures sont :

Rue Auguste Goust	Rue Nationale	Place de la République
Avenue de la République	Place Aristide Briand	Rue de Lorraine
Boulevard Victor Duhamel	Place de l'Europe	Rue Louis Cauzard,
Allée des Iles	Rue du Vieux-Pont	Rue Marmousets
Rue Conrad Killian	Rue Thiers	Rue Cadotte
Place Saint Maclou	Rue des Halles	Rue de Metz
Rue Henri Rivière	Rue de Chanzy	Place Henri Dunant
Rue Saint-Roch	Rue Nicolas Bernier	Rue l'Evesque
Rue de la Somme	Rue de la Marne	Boulevard Calmette
Rue du Chapeau Rouge	Avenue Victor Hugo	Square Brioussel Bourgeois
Boulevard du Midi	Place de l'Europe	Pas d'accès Parking Mairie
<b>Toute circulation de véhicule sera interdite sur le Pont de Mantes (RD 983 A) de 6 heures à 14 heures</b>		

Nous vous remercions de bien vouloir informer les parents des élèves et notamment ceux qui récupèrent leurs enfants sur le temps de cantine, de ces dispositions.